



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

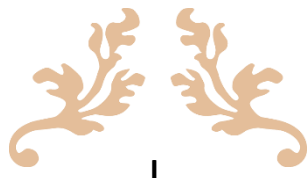
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°016 Mars 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Maitre-Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Péleforo Gon Coulibaly, Côte  
d'Ivoire),

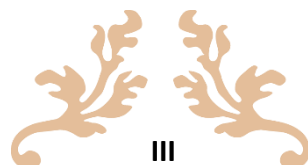
KPALE Boris Claver (Maitre-  
Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [asriesa2012@gmail.com](mailto:asriesa2012@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

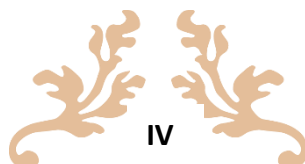
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

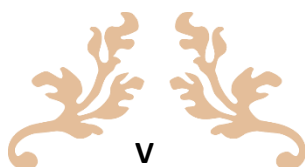
**-GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAObI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

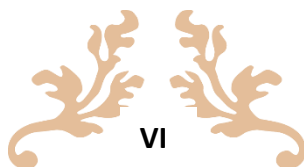
**-GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Mahamoudou OUBDA**

Analyse des relations franco-africaines telles que perçues par N Robert Zongo à travers le feuilleton de folembroy.....9-23

## **Aristide EDZEGUE MENDAME**

La Diplomatie Numérique, nouvel enjeu des relations internationales...24-36

## **Éric Inespéré KOFFI**

Mondialisation Américaine et crise Africaine de la Démocratie.....37-50

## **Issaka K. SOUARÉ, PhD**

Les relations bilatérales entre la Guinée et la France,1958-2024 : Les dynamiques d'un rapport complexe.....51-67

## **Aurelia Kihla BAMWAI (PhD)**

Traditional classes of Sheey title holders in the Nso Fondom and their impact in post-colonial cameroonian society.....68-85

## **Aïcha PEMBOURA**

Relations civilo-militaires et formation d'institutions démocratiques durables en Afrique : Une réflexion axée sur les pays du Sahel.....86-101

## **KACELLA Titus**

Les Secrétaires Généraux de l'Assemblée Nationale dans la diplomatie parlementaire au Cameroun : Cas de Samuel Efoua MBOZO'O et Victor Yene OSSOMBA.....102-116

## **Ezéchiél SAWADOGO & Salif KIENDREBEOGO**

La coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).....117-132

## **ATSE Jeofroid**

La Côte d'Ivoire dans le conflit angolais de 1975 À 2002.....133-148

## **Kouakou Roméo Yannick DAPA**

Cerveau-esprit et réseaux sociaux : Une lecture neuropsychologique des enjeux des nouvelles modifications des algorithmes .....149-162

## **Abou DAPPAH**

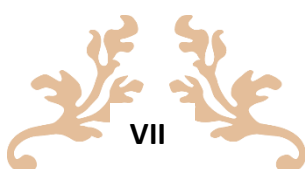
L'intérêt national dans la politique étrangère du Ghana : Un déterminant diversement apprécié sous Nkrumah et Rawlings.....163-178

## **Dr Hasan Yavuz & Dr DOUMBIA Ali & Dr DIAKITE Brahim**

Le Parti de la Justice et du Développement (AKP) : Vecteur du dynamisme de la Turquie et de son influence en Afrique Subsaharienne (1998-2017).....179-196

## **Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU**

Les cercles concentriques des turbulences de la géopolitique d'Israël en Afrique : Grammaire d'une théorie de l'incertitude complexe.....197-213





**Cyrille Aymard BEKONO**

Libre circulation des personnes et intégration sous-régionale en Afrique Centrale : Le cas des universitaires (de l'UDEAC à la CEMAC).....214-228

**MOKAM David**

Les accords de Londres du 20 Juillet 1922 et le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Cameroun et le Togo sous administration française.....229-241

**DIBY Kouadio Jean**

La chute du Chancelier Otto Von Bismarck et l'exacerbation des rivalités politiques en Europe (1890-1914).....242-254

**Donatien SOKOU**

Recrudescence des accidents de circulation au Bénin : Eléments d'analyse pour une sociologie des déviances.....255-268

**Guy Christophe ELOUNDOU ONGUENE**

Injonction paradoxale schizophrénique en santé communautaire dans un territoire subsaharien : Théorie d'une double contrainte dans les pratiques biomédicales.....269-284

**Lamine MANSARÉ & Sidiki KOUROUMA**

Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré -Kaba en Guinée.....285-297

**Ilyass SINA DOUNHOUIROU**

Le phénomène talibé à Djougou: Une tendance en pleine expansion..298-310

**KOFFI N'GBOTTI RICHARD**

Le Chemin de Fer dans les mutations socio-économiques du Moronou Ouest (1908-1945).....311-324





## **ANALYSE DES RELATIONS FRANCO-AFRICAINES TELLES QUE PERÇUES PAR NORBERT ZONGO À TRAVERS LE FEUILLETON DE FOLEMBRAY**

**Mahamoudou OUBDA**

Maître de conférences d'Histoire contemporaine à l'Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso), Email : [oubdamahmoud@yahoo.fr](mailto:oubdamahmoud@yahoo.fr)

### **Résumé**

Les relations diplomatiques entre l'Algérie, le Burkina Faso et la France connaissent des remous importants durant la dernière décennie du XXe siècle suite à l'échec d'un processus de démocratisation en Algérie qui entraîne ce pays dans une terrible guerre civile communément appelée « la décennie noire ». L'internationalisation de cette crise se traduit par des attentats sanglants organisés en France par des groupes islamistes armés qui l'accusent de soutenir l'oligarchie militaire algérienne, et l'expulsion par la France le 31 août 1994 de vingt « présumés terroristes » et « complices de terroristes », préalablement assignés à résidence à Folembay vers le Burkina Faso. Les événements ayant conduit à l'arrestation et à la déportation de ces Africains à Ouagadougou et leurs suites connus sous le nom de *Feuilleton de Folembay* ou *Affaire de Folembay* dans les médias français posent le problème des relations diplomatiques entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique, entre la France et l'Afrique en général. Les journalistes burkinabè en ont assuré de larges couvertures médiatiques. Norbert Zongo alias Henri Sebgo à travers cinq articles publiés dans son hebdomadaire *L'Indépendant* dénonce le néocolonialisme, la complicité des leaders africains dans la vassalisation et le pillage du continent et s'inquiète des conséquences diplomatique, sécuritaire et religieuse de l'asile accordé à des africains jugés dangereux. Cet article présente dans une perspective historique les publications de Norbert Zongo sur ce dossier et analyse les postures intellectuelle, nationaliste et panafricaniste qui en découlent de l'illustre personnage.

**Mots-clés** : Folembay, expulsion, islamiste, feuilleton, terrorisme.

## **ANALYSIS OF FRANCO-AFRICAN RELATIONS AS PERCEIVED BY NORBERT ZONGO THROUGH THE FEUILLETON DE FOLEMBRAY**

### **Abstract**

Diplomatic relations between Algeria, Burkina Faso and France underwent major upheavals in the last decade of the 20th century following the failure of a democratisation process in Algeria, which plunged the country into a terrible civil war commonly referred to as the 'black decade'. The internationalisation of this crisis was reflected in the bloody attacks organised in France by armed Islamist groups who accused France of supporting the Algerian military oligarchy, and the expulsion by France on 31 August 1994 of twenty 'presumed terrorists' and 'accomplices of terrorists', who had previously been placed under house arrest in Folembay, to Burkina Faso. The events leading up to the arrest and deportation of these Africans to Ouagadougou and their aftermath, known in the French media as the *Feuilleton de Folembay* or *Affaire de Folembay*, raised the issue of diplomatic relations between France and its former colonies in Africa, and between France and Africa in general. Burkinabe journalists covered the story extensively in the media. Norbert Zongo, alias Henri Sebgo, published five articles in his weekly *L'Indépendant* denouncing neo-colonialism and the complicity of African leaders in the subjugation and plundering of the continent, and expressing concern about the diplomatic, security and religious consequences of granting asylum to Africans deemed dangerous. This article presents Norbert Zongo's publications on this issue from a historical perspective, and analyses the intellectual, nationalist and pan-Africanist stances he adopted as a result.

**Keywords** : Folembay, expulsion, Islamist, soap opera, terrorism.

## INTRODUCTION

Les intellectuels analysent les relations diplomatiques franco-africaines à l'aune des dynamiques historique, économique, politique et sociale des différents partenaires. Il est question ici de porter un regard sur ces relations à travers les écrits d'un journaliste d'investigation, Norbert Zongo<sup>1</sup> alias Henri Sebgo, sur les retombées d'une crise sécuritaire née en Algérie.

En effet, après l'indépendance chèrement acquise suite à une lutte héroïque contre l'impérialisme français, ce pays va connaître à la fin du XXe siècle une terrible guerre civile. Une insurrection armée née de l'annulation d'élections démocratiques remportées par le Front islamique du Salut (FIS), un parti politique d'obédience islamiste, plonge le pays dans une « décennie noire » à partir de 1992.

L'internationalisation de cette crise interne algérienne se traduisant par des attentats terroristes meurtriers contre des citoyens français en Algérie et en France va déclencher une vague de répression contre le milieu islamiste français se traduisant par des arrestations et des déportations de présumés terroristes ou complices de terroristes hors du territoire français.

Ainsi le 31 août 1994, la France expulse vingt présumés terroristes, dix-neuf Algériens et un Marocain, préalablement assignés à résidence à la caserne de Folembay vers le Burkina Faso.

Ces événements et leurs implications sont connus sous le nom de *Feuilleton de Folembay* ou *Affaire de Folembay* dans les médias français.

<sup>1</sup> Norbert ZONGO est un célèbre journaliste d'investigation burkinabè. Né le 19 juillet 1949 à Koudougou, il est assassiné le 13 décembre 1998 à Sapouy. Directeur de publication de l'hebdomadaire *L'Indépendant* qu'il crée en 1993, il est auteur de deux romans (*Le parachutage* (1988) et *Rougbèinga* (1990)). Norbert ZONGO est membre fondateur du

Les journalistes Burkinabè en ont assuré une large couverture médiatique à travers des articles de presse, des reportages, des débats télévisés des décennies durant. L'hebdomadaire *L'Indépendant* fondé par Norbert Zongo a publié une dizaine d'écrits (articles, communiqués, droits de réponse...) sur ce feuilleton de 1994 à 1998. À travers cinq articles qu'il a lui-même signé sous les noms de plume Henri Sebgo et Rouamba Georgette (avec respectivement pour initiales H.S. et R.G.), Norbert Zongo jette un regard sur la démarche de l'ancienne puissance coloniale, le choix des autorités burkinabè d'offrir l'hospitalité à des déportés jugés dangereux sur son territoire et analyse les conséquences sociales de leur présence au Faso.

Ainsi au-delà des fondements réels de cette affaire qui mit en branle la diplomatie de trois pays (la France, l'Algérie, le Burkina Faso), il est question de savoir quelles sont les idées clefs développées par le journaliste et comment situer cette posture dans l'analyse des relations entre la France et ses anciennes colonies qui en découle ?

Le présent article est le fruit d'une contribution au colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert Zongo organisé du 13 au 15 décembre 2023 à Koudougou par le département d'Histoire et Archéologie de l'Université qui porte son nom en partenariat avec le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP/NZ) sous le thème « Conscience historique et renaissance africaine, idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert Zongo ».

Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP). Il est par ailleurs le Président de la Société des Éditeurs de la Presse Privée (SEP), membre fondateur du Centre National de Presse (CNP) aujourd'hui Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP-NB).

L'intérêt de l'étude est de participer à la connaissance de l'image des relations franco-africaines telles que perçues par Norbert Zongo à travers ses articles et à la connaissance de la perception des intellectuels africains des relations diplomatiques postcoloniales en général.

L'approche méthodologique est basée sur l'utilisation croisée, selon la méthode historique, d'articles de presse, d'archives privées et de publications sur les expulsés de Folembay. L'article présente en trois points la genèse du *Feuilleton de Folembay*, les publications de Norbert Zongo sur ce dossier ainsi que les postures intellectuelle, nationaliste et panafricaniste qui en découlent de l'illustre personnage.

## **1. GENÈSE DU FEUILLETON DE FOLEMBRAY**

Il s'agit à travers ce point de notre étude de faire un aperçu général des événements ayant conduit à l'avènement du *Feuilleton de Folembay*.

### **1.1. De la naissance à l'internationalisation de la guerre civile algérienne**

Dans la deuxième moitié de la décennie 1980, l'Algérie a vécu une période de crise sociale exacerbée par une crise économique consécutive à l'effondrement du prix du pétrole en 1986. Des émeutes populaires<sup>2</sup> vont éclater en octobre 1988 et sonner le glas du parti unique, le Front de Libération Nationale (FLN).

Ces événements ont marqué le ras-le-bol de tout un peuple. L'ouverture démocratique qui a suivi ces émeutes a permis l'instauration du multipartisme avec l'adoption d'une nouvelle constitution, le 23 février

1989. Différents partis politiques ont été créés. C'est dans ce contexte qu'est né le Front islamique du salut (FIS) constitué le 21 mars 1989 et légalisé le 16 septembre de la même année avec pour principaux dirigeants Abassi Madani et Ali Ben Hadj (FIS, 2003, p. 53).

Lors d'élections générales, le FIS a remporté 853 communes sur 1539 et 32 *wilayas*/provinces sur 48. Les municipalités remportées par le FIS sont les plus importantes et les plus peuplées comme Alger, Oran, Constantine, Annaba, Sétif et Tlemcen. Elles regroupaient les  $\frac{3}{4}$  du peuple algérien (FIS, 2003, p. 82). Mais cette victoire va être contestée par une minorité opposée à l'arrivée d'un parti d'obédience islamique au pouvoir.

Le 26 décembre 1991, a eu lieu le premier tour des élections législatives. Le FIS, malgré la répression, les intimidations et l'absence de ses chefs historiques, obtient 188 sièges sur 430, le Front des Forces Socialistes (FFS) 25 sièges et le FLN 15 sièges, 3 sièges sont allés aux indépendants<sup>3</sup>. L'arrivée au pouvoir d'un parti islamiste n'étant pas souhaitée, un groupe d'éradicateurs composés d'hommes politiques inféodés à l'oligarchie militaire va interrompre le processus électoral par un putsch militaire le 11 janvier 1992. Le président Chadli est contraint à la démission.

Les militaires s'emparent du pouvoir et annulent le deuxième tour des élections qui devaient se tenir cinq jours plus tard. Cette annulation est suivie de la dissolution du FIS, par le tribunal administratif d'Alger, le 4 mars 1992, puis de ses 853 assemblées communales et 32 assemblées départementales ; l'instauration de l'État d'urgence ; l'arrestation et l'incarcération de dizaines de milliers de ses militants

<sup>2</sup> Ces émeutes ont fait plus de 500 morts, la plupart des jeunes, fauchés par des rafales ininterrompues, des grenades et des balles explosives.

<sup>3</sup> Ces résultats ont été proclamés officiellement le lendemain du scrutin à la télévision par le ministre de l'intérieur et publiés plus tard dans le journal officiel n°01/92 du 4 janvier 1992.

dans des camps de concentration dans l'extrême sud du pays ; le quadrillage des villes ; l'interdiction de prêches dans les mosquées. On assiste à de nombreuses exécutions sommaires.

Cette répression va entraîner la naissance de groupes armés islamistes qui entendent rétablir la légalité constitutionnelle en imposant par les armes le choix du peuple exprimé à travers les urnes. Certains vont même exprimer clairement leur volonté de lutter pour l'instauration d'un État islamique en Algérie.

C'est dans ces conditions que la violence consécutive aux troubles nés en Algérie va toucher des Français et même la France. Le 3 août 1993, on a l'assassinat de cinq Français à Alger dans un attentat terroriste (*L'Observateur Paalga*, 1<sup>er</sup> septembre, 1994, p. 4).

En novembre 1993, plusieurs membres du consulat français à Alger sont enlevés par des extrémistes islamistes. Du 24 au 26 décembre 1994 on a le détournement d'un avion d'Air France par le Groupe islamique armée (GIA)<sup>4</sup>, et de 1995 à 1996, une vague d'attentats attribués au GIA, dont celui du RER B à la station Saint-Michel touche la France. Ainsi, plusieurs attentats terroristes imputés aux islamistes sont perpétrés dans la capitale française.

Cette situation va créer une "vague de terreur sur Paris" accusée par les islamistes de soutenir l'oligarchie militaire et antidémocratique d'Alger contre le choix du peuple.

## **1.2. L'opération Chrysanthèmes et l'avènement du Feuilleton de Folembay**

Pour contrer la vague d'attentats qui touche la France, la police française lance contre les milieux islamistes, le 9 novembre 1993, une

vaste campagne antiterroriste dénommée *Opération Chrysanthèmes* qui va être marquée par des rafles spectaculaires, l'arrestation d'une centaine de suspects et au démantèlement de plusieurs associations islamiques.

Les personnes interpellées sont emprisonnées à la caserne de Folembay d'où le nom de Folembay donné au feuilleton dans les médias. Le 31 août 1994, la France déporte vingt des suspects de Folembay à Ouagadougou. Selon des sources concordantes et leur porte-parole Ahmed Simozrag (1997, p. 1), il s'agit de :

- Ahmed Simozrag qui a été l'avocat du FIS et d'Abassi Madani ;
- Djaffar Houari, député du FIS en Algérie avant de devenir étudiant en mécaniques et porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF) ;
- Djamel Ressaf, entrepreneur condamné à mort par contumace en Algérie après l'attentat d'Alger en 1992, puis assigné à résidence en France ;
- Sa femme, Fathia Ressaf ;
- Hamid ALI Ammar, étudiant en géologie à Orléans venu en France après avoir participé aux émeutes de 1988 en Algérie ;
- Abdel Rachid Tounsi, fondateur et trésorier d'une association islamique d'Aubervilliers ;
- Mohamed Aissaoui : il faisait partie d'une première vague d'assignations ;
- Moustapha Boukrid vendeur d'une librairie islamiste dans le onzième arrondissement de Paris, et

<sup>4</sup> Le 24 décembre 1994, quatre terroristes du groupe détournent un avion d'Air France à l'aéroport d'Alger. Ils abattent trois voyageurs avant de

décoller vers Marseille où ils seront neutralisés par le GIGN.

- Abdelkader Mechkour qui gère un commerce dans la même rue ;
- Omar Saker, qui était devenu imam à Annonay ;
- Mohamed Benkhaled, un étudiant en Physique à Marseille ;
- Soufiane Naami, de Sartrouville avait été interpellé le 11 juillet ;
- Enfin Rachid Dilmi ; Abderrahmane Madani ; Mohamed Doumi ; Khaled Sedjerari ; Mohammadi Chellah ; Adbderrahmane Bahri ; Boualem Chibani et Chergui Mourad.

L'arrivée des expulsés à Ouagadougou marque aussi le départ d'une grande couverture médiatique de cette affaire par les médias du pays, le Burkina Faso.

### **1.3. Réactions et messages sur le débarquement des exilés à Ouagadougou**

Les réactions et messages sur les expulsés de Folembay dans les médias nationaux et internationaux sont nombreux. Depuis la Suisse, ce fut celle du FIS à travers le Comité de soutien aux détenus islamistes à Folembay en France présidé par Dr Said Lahlali<sup>5</sup> qui considère que les mesures d'assignation à résidence des sympathisants du FIS à Folembay sont contraires aux lois françaises et aux lois internationales.

Dans une Lettre ouverte adressée au Premier Ministre Français (avec pour ampliations la Commission des Droits de l'Homme du parlement Européen, le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU, Amnesty International, le Middle East Watch, la Cour Européenne de Luxembourg, la Cour internationale de Justice de La Haye et la Presse, le 15 août 1994), le Comité de soutien demande à tous les hommes

libres du monde entier et aux défenseurs des droits de l'homme de manifester leur inquiétude, de condamner sans réserve cette politique, et « d'exercer une pression sur l'État français afin de revenir sur sa décision et de libérer le plus rapidement tous les détenus de Folembay » (S. Lahlali, 1994, p. 1). Ce comité va, par la suite, dénoncer l'expulsion des détenus de Folembay qu'il considère comme une atteinte grave aux Droits de l'Homme.

Parmi les réactions en France, celle du garde des Sceaux Pierre Méhaignerie qui, selon le journal *L'Humanité* "s'en lave les mains" en indiquant que : « Une solution est intervenue et les instances judiciaires engagées par référé n'ont plus de raison d'être. Je [II] ne peux émettre une opinion qui serait perçue comme une intervention sur les juges » (*L'humanité*, jeudi 1 septembre 1994).

Il y a aussi la réaction du Syndicat des avocats de France (SAF) et du Syndicat de la magistrature qui dénoncent, dans *L'Humanité*, une exploitation démagogique de la légitime émotion des Français envers les victimes du terrorisme par le Ministre de l'Intérieur Charles Pasqua. À travers une lettre de protestation, les deux syndicats soutiennent que « les assignations à résidence dans la caserne de Folembay, sans qu'aucun délit leur soit reproché, se révélaient en réalité être de véritables détentions totalement illicites dans leur cause et dans leur forme » (*L'humanité*, jeudi 1 septembre 1994).

Les réactions au Burkina Faso furent nombreuses et dans l'ensemble favorables aux expulsés. Dans sa Lettre sur la situation des Algériens expulsés au Burkina adressée à Charles Pasqua, Ministre d'État chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (Mbdhp)

<sup>5</sup> Député FIS et vice-président du conseil de la Wilaya de Biskra.

déplore une procédure de voie de fait contraire aux normes républicaines. Au nom des principes universels et indivisibles des droits de l'homme, il prie Pasqua « de prendre les dispositions qui s'imposent afin que ces expulsés sur qui ne pèse aucune charge explicite puissent retourner auprès de leurs familles en France et que la procédure judiciaire suive son cours normalement » (Mbdhp, 1994, p. 1).

La couverture de ces événements dans les médias publics et privé du Burkina Faso est marquée par articles de presse, des documentaires, des journaux parlés et télévisés... Journaliste d'investigation déjà bien connu, Norbert Zongo va consacrer de nombreuses pages dans les colonnes de son journal *L'Indépendant* sur ces événements.

## **2. LES ARTICLES DE NORBERT ZONGO SUR LE FEUILLETON DE FOLEMBRAY**

Selon nos recherches, Norbert Zongo, du 6 septembre 1994 au 29 septembre 1998 a consacré cinq articles au feuilleton de Folembay. Les deux premiers articles parus dans les numéros 59 et 61 de son journal respectivement sous les titres : *Islamistes expulsés, raisons et conséquences* et *La France, l'Algérie et le Burkina* donnent les premières impressions de l'auteur sur le choix du Burkina Faso d'accueillir des terroristes ou complices de terroristes et constituent une critique acerbe contre la coopération franco-burkinabé.

### **2.1. *L'Indépendant* n°59, « Islamistes expulsés, raisons et conséquences »**

Sous le nom de plume d'Henri Sebgo (6 septembre 1994, p. 5), il soutient que : « aucun des pays francophones n'avait mis jusqu'à présent les pieds dans un problème aussi dangereux pour sauvegarder les

intérêts de la France ». Pour lui c'est le retour du colonialisme dont s'en était libéré en 1960. C'est le signe d'un régime coupé de ses alliances révolutionnaires d'antan et prêt à tout pour se faire un crédit international. La politique étrangère de la France est un prolongement de la politique française en Afrique.

Ce n'est pas la première fois que la France expulse des "indésirables" de son territoire et ce n'est pas la première fois qu'un pays d'Afrique francophone les accueille par "humanisme". Les "humanistes" africains sous l'égide française étaient jadis le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal. Aujourd'hui, le Burkina Faso vient s'ajouter à la liste, s'il n'a pas simplement pris leur relève. Nous sommes désormais en tête de liste. Aucun des pays francophones n'avait mis jusqu'à présent les pieds dans un problème aussi dangereux pour sauvegarder les intérêts de la France. Pour lui c'est le retour du néocolonialisme. C'est le signe d'un régime coupé de ses alliances révolutionnaires d'antan et prêt à tout pour se faire un crédit international. Ce qui s'est passé le 15 octobre 1987 dans notre pays ne pouvait conduire qu'à une telle situation [...]. Tout partait et part de Ouagadougou pour aboutir aux autres capitales des colonies françaises. La puissante machine guerrière bâtie par le CNR y contribua pour beaucoup. Les "révolutionnaires", armés et entraînés pour combattre l'impérialisme se mirent au service de l'impérialisme français [...]. Dans le problème touareg, le Burkina joue ouvertement le jeu de Paris au détriment de ses relations avec les pays

voisins comme le Niger, le Mali, tout comme il sacrifie ses amitiés avec l'Algérie et la Libye dans ce conflit. Le résumé de tout ce que nous venons de dire est une main mise intégrale française sur la politique étrangère de notre pays. En expulsant à Ouagadougou des "islamistes soupçonnés de terrorisme", la France tient à nous confirmer dans notre rôle de "médiateur", qu'un pays comme l'Algérie a tendance à minimiser ou à ignorer dans le problème touareg. La politique étrangère du Burkina est un prolongement de la politique française en Afrique. Nous sommes un simple instrument de cette politique de la France (H. Sebgo, 6 septembre 1994, p. 5).

En Afrique francophone, la politique d'un président dépend de la manière dont il a accédé au pouvoir car selon lui tous les dirigeants obéissent sans sourciller à Paris. Désormais aux cotés de la mère patrie, la France, comme au bon vieux temps où il fallait broyer du fellagha dans la montagne d'Algérie, le Burkina saute pieds joints dans la guerre contre le Front islamique du Salut (FIS), la branche armée du FIS, l'Armée islamique du Salut (AIS) et le Groupe islamique Armé (GIA). Dans ses analyses Henri Sebgo fait ressortir les conséquences immédiates, à court terme et lointaines.

Pour les conséquences immédiates, il note que le pouvoir en place ajoute une note à l'exaspération de l'opinion publique burkinabè. Il y a le sort des ressortissants burkinabè en Algérie qui courent le danger d'être ciblés par des groupes terroristes. Dans son article, Henri Sebgo s'interroge : « Qui les protèges dans cette situation ? les Français que l'on égorge, ou le gouvernement algérien qui ne peut même pas protéger ses

membres ? personne ! » (H. Sebgo, 6 septembre 1994, p. 4).

Pour le court terme « beaucoup de burkinabè ne seraient pas mécontents si des islamistes pouvaient s'attaquer uniquement à nos responsables, pour leur donner au moins une leçon de nos ingérences dans les affaires qui ne nous concernent pas. Cette opinion n'est pas tue à Ouagadougou. Toujours pour le court terme, il est fort à parier que la venue et le séjour de ces islamistes au Burkina ne sont pas sans incidences sur la forte communauté islamique au Burkina. Le FIS a des supporteurs dans notre pays. Mais Henri Sebgo ajoute que notre communauté islamique est très loin des réactions terroristes.

A long ou à moyen terme, le Burkina Faso subira selon Norbert Zongo les conséquences indirectes de cette guerre à savoir le développement du terrorisme. Il relève que dans cette nouvelle guerre d'Algérie selon ses informations

le napalm est utilisé par l'aviation, ainsi que les incendies des forêts pour déloger les maquisards. On dénombre environ trois cents morts par semaine et depuis l'interruption du processus électoral 10 000 morts et même plus [...]. Dans le lot des islamiques que nous avons "reçus" ou qui ont demandé les vacances au Burkina, neuf personnes se réclament officiellement du FIS. L'une d'elles avait été élue à la députation aux élections annulées. Cinq autres se disent sympathisants du FIS. Les autres ne sont mêlés ni de près, ni de loin, au FIS (H. Sebgo 6 septembre 1994, p. 6).



Dans ce premier article consacré au feuilleton, Henri Sebgo a « l'Humilité » de reconnaître les limites que peuvent avoir ses analyses même s'il s'inquiète des conséquences de l'ultra radicalisation des islamistes armés confrontés aux réactions disproportionnées de la junte algérienne.

## **2.2. L'Indépendant n°61, « La France, l'Algérie et le Burkina »**

À travers le deuxième article intitulé *La France, l'Algérie et le Burkina* ; Henri Sebgo approfondit son regard sur la situation. Selon cet écrit, pour revenir à ce problème des islamistes, de la politique de la France et du choix du Burkina Faso comme terre de déportation de ses indésirables, il faut entendre clairement les choses :

nous ne sommes pas au temps des croisés venus d'Europe éliminer les royaumes barbares musulmans. Nous ne sommes pas non plus à l'apogée du Maghrib al Asha (le Maroc) dont l'Espagne et le sud de la France faisaient partie et où il fallait faire la guerre aux infidèles. Mais les événements ont des liens avec ces temps anciens. Il est simplement question de l'indépendance de l'Algérie, du réveil de la Nation arabe en général par l'islam et des intérêts de la France en Afrique. Trois éléments qui font l'évènement, qui expliquent toute la situation que l'on ne peut comprendre en ignorant un certain passé (H. Sebgo, 20 Septembre 1994, p. 9).

Il écrit aussi que l'Algérie a conquis son indépendance sous la bannière de la révolution et de l'islam proclamé religion d'État. Le FLN qui engagea la lutte pour l'indépendance

pris racine au sein de la population. La foi révolutionnaire s'allia à la foi religieuse musulmanes et les choses prirent une tournure désagréable pour les Français qui avaient choisi de s'installer en Algérie. La France a su transformer ces relations pour conserver ses énormes intérêts économiques (les énormes potentialités pétrolières et gazières) et une influence dans la politique intérieure de l'Algérie.

Le pays rata son décollage économique et le pays sombra une crise économique à laquelle s'ajouta une crise culturelle. Ainsi face à l'effondrement d'un système de valeurs occidentales, les religieux algériens proposent un projet de société basé sur la charia (loi islamique).

La démocratisation du pays les autorise à créer le FIS, un parti politique légal. Il est question du salut de l'Algérie et du peuple algérien. Aux élections de décembre 1991 et 1992, le FIS sort largement vainqueur. Les autorités algériennes, encouragées par les Français annulent les élections. Les raisons les plus souvent avancées selon H. Sebgo (20 septembre 1994, p. 9) sont :

les islamistes sont intolérants, ils ne reconnaissent pas certains droits de l'Homme comme les droits de la femme à s'habiller et à se comporter comme dans les sociétés occidentales... C'est le recul de la civilisation. Les réalités sont simples : l'Algérie sous la direction du FIS scolarisera les Algériens en arabe et peut-être que l'Algérie sera un marché de moins pour certains produits français, ce qui n'est pas un rien. Les intérêts français en général ne seront plus garantis. L'Algérie sous la coupe des islamistes, c'est tout le Maghreb qui est en

danger selon certaines thèses occidentales. Ce qui n'est pas faux si le danger consiste à soutenir d'autres mouvements islamistes en Égypte, au Maroc, en Tunisie etc. afin qu'ils viennent au pouvoir et pour que le Maghrib Al Aqusha renaisse de ses cendres

Mais ce n'est pas seulement, selon lui, la perte de ses intérêts au Maghreb qui inquiète le plus la France. Les ravages de l'islamisme continueront au sud du Sahara, dans les colonies françaises. Si l'Algérie compte au moins huit cent mille mosquées, sièges instantanés du FIS, des pays comme le Mali, le Niger et le Sénégal ont au moins le quintuple de leurs églises et de leurs temples.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est fort à parier que la paupérisation et la dégradation des mœurs qui est le corolaire en Afrique au sud du Sahara seront un levain pour l'islamisme. Aussi, la France dans le borbier algérien est inquiétée sans oublier que si l'Algérie est désormais sous le "joug" de la charia (la loi islamique) tous les Algériens, pétris à la civilisation occidentale, les "pieds-noirs intellectuels" qui n'y pourront plus vivre n'auraient qu'à s'exiler en France.

Il note également que le Sahara et toutes les colonies françaises situés au Sud renferment aujourd'hui toutes les réserves stratégiques de matières premières de la France. La France doit coute que coute sauvegarder ses intérêts économiques, stratégiques et toute sa culture au Maghreb et en Afrique au sud du Sahara.

Le choix du Burkina Faso n'est pas aussi un hasard. Stratégiquement, ce pays constitue le verrou central capable d'endiguer les flux d'islamistes qui voudraient déferler sur les côtes de l'Atlantique. La situation géographique du Burkina Faso (un véritable carrefour) est telle que la France a

toujours eu une mainmise sur ce pays pour mieux contrôler toute la sous-région.

Henri Sebgo note que la France n'a pas la part belle dans cette seconde guerre d'Algérie. Il est fort à parier que la défaite est au bout du chemin. Le FIS est incontournable. Les Français le savent plus que tout autre. Comme le disait Kissinger, écrit-il, à la fin de cet article : « quel que soit le perfectionnement des ordinateurs, ils ne pourront pas prévoir les réactions d'un chiite. On n'arrête pas un nationalisme religieux, pas surtout par la violence » (H. Sebgo, 20 septembre 1994, p. 10).

### **2.3. *L'Indépendant* n°75, « Le Burkina Faso dans la guerre d'Algérie »**

Cet article est écrit en 1995 dans un contexte d'aggravation de la guerre civile qui a fait cinquante mille morts en un an. Norbert Zongo fait la remarque que c'est le bilan des pertes américaines durant toute la guerre du Vietnam. A la grave erreur historique qu'a été l'annulation des élections en décembre 1991, a suivi une autre non moins dramatique qui est la tentative de musèlement du FIS à travers d'abord des arrestations et des éliminations physiques de ses dirigeants. Chaque vendredi écrit Henri Sebgo (1995, p. 4) « dans les mosquées algériennes, s'annonçait l'escalade de la violence.

Le FIS recrutait à tour de bras tous ces jeunes des villes et des campagnes que la mauvaise politique de développement jetait dans des rangs ».

La France est pointée du doigt par les islamistes et le problème algérien est un problème français. Le détournement de l'avion d'Air France atteste de l'implication de Paris dans cette nouvelle guerre. Selon la presse française, notamment, *Le Nouvel Observateur* n°1560 « l'Audi 100 blanche utilisée par l'un des terroristes

de l'Hôtel au Maroc appartiendrait à Abdelkrim Rouaabh "expulsé" à Ouagadougou ».

Henri Sebgo (1995, p. 4) dans ce contexte tendu est persuadé que :

l'éradication du terrorisme en Algérie comme le veut le général Mohamed Lamari est impossible [...]. Nous ne voyons qu'une seule solution. Que la France encourage les dirigeants algériens à rétablir le dialogue avec le FIS et même le GIA, que des élections libres et démocratiques se tiennent. Si les algériens veulent d'un pays fondamentaliste où toutes les femmes doivent être voilées ou en caleçon dans la rue, qu'ils le fassent. L'islam est une religion et une culture en Algérie. Nous restons persuadés que si l'Algérie décide de ne plus construire autre chose que des mosquées sur son sol, les entreprises françaises pourraient arracher des marchés [...]. Nous pensons que la France a tout intérêt à accepter l'Algérie telle que le veut les Algériens.

Il s'insurge contre la décision des autorités burkinabè d'accueillir les expulsés de France en ces termes :

Ce qui nous touche, c'est le fait d'être devenu une prison française pour des islamistes français. La myopie consiste à se croire très loin du champ de bataille. Ce n'est point évident. La tournure prise la guerre actuelle annonce le désastre. Il y a lieu de se garder hors de la tourmente [...]. Ce que nous appelons pompeusement la grande ouverture diplomatique n'est qu'une simple et

lamentable genou-flexion devant les injonctions de Paris. Pour le boubier algérien, sachons au moins dire non. Assujettis-nous sommes mais refusons au moins de suivre le maître dans ses folies. Les Burkinabés ne veulent plus être des tirailleurs sénégalais en Algérie ou à Ouagadougou (H. Sebgo, 1995, p. 4).

#### **2.4. *L'indépendant* n°265, « Nos algériens »**

Dans *L'Indépendant* n°265 du 29 septembre 1998, publié quelques mois avant son assassinat à Sapouy, Norbert Zongo revient à travers un article sur le feuilleton de Folembay. L'article laisse voir un fort sentiment de révolte contre l'autorité, d'inquiétude et de sympathie pour les expulsés en ces termes :

nous revenons aujourd'hui sur ces Algériens expulsés de France et séquestrés à Ouagadougou. Nous disons séquestrés parce qu'ils ne peuvent pas aller et venir en dehors de Ouagadougou. Même sans avoir été exilé, chacun de nous peut imaginer les frustrations que l'on peut ressentir avec une telle entrave à la liberté. Tout d'abord, ils n'ont pas choisi de vivre à Ouagadougou, pire ils ne peuvent pas en sortir. Une prison a beau être aussi grande qu'une ville comme Ouagadougou, elle demeure une prison. Une deuxième raison nous fait revenir sur nos Algériens. Il y a quatre ans qu'ils sont séquestrés chez nous. S'ils avaient commis des actes terroristes, nous nous disons qu'en quatre ans d'investigations, Paris aurait établi leur culpabilité. Si réellement, ils sont impliqués dans des

attentats, que la France les reprenne et les juge pour le ou les délits qu'ils ont commis. Nous nous attendions depuis quatre ans que certains d'entre eux fussent cités comme acteurs ou témoins d'un attentat, que l'un d'entre eux ait son nom mêlé soit de près ou de loin à un quelconque attentat ou à un réseau terroriste démantelé en France ou en Europe. Mais rien ! [...].

Mais si en quatre ans, rien n'a été établi confirmant le terrorisme de nos Algériens alors qu'ils ont laissé leurs biens et leur famille, ce qu'ils vont devenir ne nous intéresse pas. Il y a lieu seulement qu'ils retournent d'où ils sont venus. C'est leur droit le plus humain, le plus élémentaire.

Une troisième raison pour revenir sur ce problème est son implication ou les implications qu'il peut avoir dans la vie nationale. L'Algérie est un pays en proie à la guerre civile. Des informations dignes de foi disent que parmi nos Algériens, certains ont eu des parents tués en Algérie.

Tout laisse croire que si nos Algériens étaient des terroristes, il serait probable que leurs amis tentent quelque chose contre le Burkina en représailles. Si rien n'est fait de ce côté jusque-là, c'est parce que ces expulsés de France n'ont pas de relations avec des terroristes. Ils auraient pu nous punir pour notre "hospitalité" (H. Sebgo, 1998, p. 9-10).

Il soutient néanmoins que si personne ne naît terroriste mais on le devient si certaines conditions sont réunies. Quand on traque l'homme

jusqu'à ses derniers retranchements, quand on lui enlève le moindre espoir d'un destin digne de ce nom, il peut avoir peur de vivre, c'est-à-dire qu'il n'a plus peur de mourir. Ainsi naît le terrorisme conclut-il dans cet article. Norbert Zongo (1996, p. 11) est auteur d'un autre article intitulé « Les africains expulsés de France » dont le contenu aborde les relations entre la France et l'Afrique (*Cf. Infra*, p. 15-16).

### **3. RÉALITÉ DES FAITS ET RÉFLEXION SUR LES RELATIONS FRANCO-AFRICAINES POSTCOLONIALES QUI DÉCOULENT DES ARTICLES DE NORBERT ZONGO**

L'analyse de la diplomatie franco-africaine à l'aune de la couverture médiatique du feuilleton de Folembay par Norbert Zongo porte sur la réalité des faits, la pertinence de sa perception du problème et une réflexion sur sa posture intellectuelle.

#### **3.1. La réalité des faits**

Pour en revenir aux faits, il faut noter qu'une analyse du *Monde diplomatique* d'août 2004 met en cause les autorités françaises pour instrumentalisation de l'opinion publique dans le *Feuilleton de Folembay*. Selon les termes de l'article, les autorités françaises n'ont pas hésité à jouer avec les limites de l'État de droit. Charles Pasqua accusait les expulsés d'être des « complices de terroristes » algériens, bien que leur culpabilité n'ait jamais été établie.

Et on a manqué de s'étonner de voir la justice confirmer des expulsions administratives sur la foi de « blancs » des renseignements généraux, ces notes confidentielles sans entêtes ni signatures transmises aux tribunaux par le ministère de l'intérieur (B. Larbiou, 1995).

Lors de l'Opération Chrysanthème, par exemple, les documents accablants "trouvés" au domicile du principal suspect provenaient directement, selon

T. Deltombe (aout 2004), des services de police.

Lors du procès en 2000, le juge Roger Le Loire évoque une construction de preuves pure et simple, et précise que « les autorités policières avaient pour seul impératif de faire déférer [...] le chef du FIS en France pour donner un caractère de réussite à l'opération coup de poing Chrysanthème » (T. Deltombe, juillet 2000).

Moussa Kraouche le principal accusé obtiendra un non-lieu. Malgré tout, les victimes déportées à Ouagadougou vont subir de longues années de privations et de frustrations (T. Deltombe, aout 2004).

Les résultats du procès sur les expulsés jugés par des juges français en France accréditent l'analyse de Norbert Zongo (1998, p. 10) qui avait émis des doutes sur la culpabilité des expulsés de Folembray. Il soutient que si les déportés étaient des terroristes, il serait probable que leurs complices tentent des attentats contre le Burkina Faso en représailles de la privation de liberté dont ils sont victimes dans ce pays.

Si aucune activité subversive ne leur est imputée après quatre années de présence dans ce pays, c'est parce que ces expulsés de France ne sont pas des terroristes ou complices de terroristes. Si c'était des terroristes, soutient-il dans ses articles, la France qui dispose de nombreux juges antiterroristes allait les juger sur son territoire (H. Sebgo, 1998, p. 10).

Il s'agit vraisemblablement d'un plan de communication orchestré par les autorités politiques pour calmer une opinion publique confrontée aux vagues d'attentats terroristes contre des citoyens et des intérêts français en Algérie, en France même et revendiquées par le Groupe islamique Armé (GIA).

Ainsi, les analyses de Norbert Zongo concordent avec la réalité des faits. Justice lui a été rendue à titre posthume sur ce dossier de Folembray dont on n'a pas encore évalué les conséquences diplomatique, économique et religieuse en Algérie, en France et au Burkina Faso. À titre d'illustration sur le plan religieux un des expulsés de Folembray, Maître Ahmed Simozrag (1942-2025), principal avocat des leaders historiques du FIS Abassi Madani et Ali Belhadj, est devenu après un quart de siècle de prosélytisme musulman un acteur important de l'ancrage de l'islam dans le milieu francophone burkinabé (M. Oubda, 2023).

Il a sans doute joué un rôle dans le processus de réconciliation ayant abouti à l'adoption d'une Loi sur la concorde civile et le retour de la paix en Algérie. Certains déportés ont regagné l'Europe par des voies diverses. D'autres ont adopté la nationalité burkinabé et sont pleinement intégrés dans ce pays.

### **3.2. La posture de l'homme sur les questions nationales et les relations franco-africaines**

La lecture des articles révèle d'abord le haut niveau d'érudition atteint par Norbert Zongo dans le domaine du journalisme, du journalisme d'investigation en particulier. Cela se justifie par le goût permanent de s'informer et d'informer qui l'a caractérisé dès le jeune âge, l'amenant même à créer au collège son premier journal titré *La voix du Cours Normal* écrit sur des feuilles de cahiers d'écoliers. Son inscription en 1984, à l'École Supérieure de Journalisme de Yaoundé au Cameroun lui permet de réaliser son rêve d'avoir une formation professionnelle dans ce métier qu'il va exercer avec passion durant sa vie.

L'analyse des réflexions révèle la grande culture intellectuelle de Norbert Zongo qui connaît bien l'histoire des relations diplomatiques entre la France

et ses anciennes colonies africaines. Il n'hésite pas à rappeler dans ses écrits des événements de hautes portées historiques comme la colonisation française de l'Algérie en 1830, les dimensions sociales et religieuses de la guerre d'indépendance algérienne déclenchée en 1954, l'indépendance sous contrôle des pays africains, et les nouvelles formes de domination et de pillage exercées par la France sur ses anciennes colonies.

Norbert Zongo s'insurge à travers ses écrits contre l'injustice, la corruption, la mauvaise gouvernance, l'impunité et prône la liberté d'opinion. Il insiste sur la nécessité pour les citoyens de participer à la défense de la démocratie, de la justice. Pour lui « L'homme se meurt en tous ceux qui se taisent devant l'injustice [...]. Le pire n'est pas la méchanceté des gens mauvais, mais le silence des gens bien » (H. Sebgo, 1992, p. 3).

Norbert Zongo est un défenseur des intérêts de son pays et du continent africain en général. Il est contre les ingérences étrangères. Ainsi, l'acceptation des autorités du Burkina Faso d'accueillir des présumés terroristes est condamnée sans réserve. Il appartient au Burkina Faso de ne pas se mêler des affaires françaises et algériennes. Pour lui : « La France agit au nom de ses intérêts. Sachons en faire de même. Remettons les islamistes à leur "propriétaire", au nom de la paix au Burkina » (H. Sebgo, 1994, p. 4).

Il exhorte en outre les Africains confrontés au problème d'insertion en France pour immigration irrégulière à regagner leur continent. Pour lui, la France, c'est d'abord pour les Français s'ils voient la chose de cet œil. On n'ordonne pas par l'humanisme, la charité, la bonté et la gratitude. Norbert Zongo sous le nom de plume de R. Georgette (1996, p. 11) note que : « Vous ne pouvez pas obliger les responsables français à vous admettre chez eux en légalisant votre situation.

Nous déplorons la situation de nos frères africains, mais restons logique et lucides et considérons que la France n'est pas chez nous ».

La dimension panafricaine de sa vision se révèle à travers sa dénonciation et son rejet sans détours du néocolonialisme qui caractérise les relations franco-africaines. Pour Norbert Zongo, les anciennes colonies françaises n'ont pas accédé à une indépendance réelle à la fin de la colonisation. On assiste même à une domination de tout le continent par la France puisqu'un sommet international regroupant ce seul pays et les cinquante-trois États africains connu sous la dénomination « Sommet France-Afrique » est organisé régulièrement depuis 1973.

L'Afrique postcoloniale est de ce fait une Afrique toujours sous domination de puissances impérialistes qui pillent ses richesses et paupérisent sa population à travers des firmes multinationales, l'instabilité politique et la vassalisation de sa politique étrangère. Cela se fait, ajoute-t-il, avec la complicité des dirigeants africains qui ne s'intéressent pas au développement de leurs pays contre lesquels il dresse un réquisitoire véhément en ces termes :

quand un chef d'État africain arrive au pouvoir, il met à peine deux ans pour pourrir à cause de la France [...]. Très tôt, il ruine son pays, s'embourgeoise, dort... et ne rêve plus que de "belle vie" (sexes, alcool, mets pantagruélique etc.). Mais répétons-le : ce n'est pas la faute de la France ou des Français. C'est bien la nôtre (R.G, 1996, p. 11).

Ainsi Norbert Zongo apparaît dans le monde intellectuel africain comme un chantre du panafricanisme. Ses écrits consacrés aux questions africaines prônent l'unité et l'éveil de ce continent. Il invite les africains à briser les liens asservissants de la

diplomatie franco-africaine et de s'engager dans le développement et l'intégration socioéconomique du continent.

### **Conclusion**

La fin de l'ère coloniale en 1960 ouvre une période d'établissement de relations diplomatiques entre la France et ses anciennes colonies désormais constituées en États souverains. Les recherches menées par des historiens, sociologues, économistes et politologues relèvent le paradoxe de la nouvelle donne diplomatique marquée par une plus grande domination des pays du continent par la France.

Le parcours du journaliste d'investigation Norbert Zongo est marqué le traitement de grands dossiers comme « Le scandale du maïs contaminé à l'aflatoxine de l'OFNACER », « L'affaire Tan-Aliz », « Le dossier des élèves de Garango », « L'affaire Hyacinthe Kafando », et « L'affaire David Ouédraogo » qui va entraîner son assassinat à Sapouy le 13 décembre 1998. Son regard sur le « Feuilleton de Folembay », une affaire née des conséquences de l'extension d'une crise politico-sécuritaire algérienne en France lui permet de présenter la nouvelle dynamique des relations diplomatiques entre la France, l'Algérie et le Burkina Faso.

À travers ses publications, Norbert Zongo explique la genèse de la crise, son extension dramatique en France et les dessous de la déportation de présumés terroristes ou complices de terroristes à Ouagadougou en 1994. Il dénonce avec véhémence le choix des autorités Burkinabè d'accueillir des déportés jugés dangereux sur son territoire et analyse les conséquences politiques, sécuritaires et religieuses à court, moyen et long terme de leur présence au Burkina Faso.

C'est la preuve, selon lui, de l'absence d'indépendance du pays

puisque sa politique étrangère dépend de la politique étrangère française.

L'analyse du feuilleton de Folembay par Norbert Zongo révèle sa vaste culture générale et son haut niveau d'érudition dans le domaine du journalisme d'investigation, son engagement pour les causes nationales et panafricaines. On perçoit à travers ses articles un homme intègre, un fervent défenseur de la dignité humaine, de la bonne gouvernance, de la liberté d'opinion.

Les relations franco-africaines postcoloniales sont perçues comme une suite de la domination des anciennes colonies françaises par la France. Dans cette optique, les mesures liberticides et violentes comme le travail forcé, les réquisitions, l'indigénat sont remplacées par des formes de domination et d'exploitation pacifiques qui garantissent les intérêts politique et économique de la France.

Cette prise de position courageuse fait de lui un homme intègre, un héros national et un chantre du panafricanisme. C'est enfin un repère pour une jeunesse africaine sur les chantiers de l'indépendance réelle et du développement du continent.

Des recherches futures sur d'autres dossiers étudiés par Norbert Zongo notamment ses écrits sur la rébellion touareg, l'implication du Burkina Faso dans des conflits extérieurs, les expériences démocratiques en Afrique, la dévaluation du FCFA, vont permettre de rendre compte de la pensée de cette grande figure africaine, ce qui contribuerait à la construction d'une conscience historique, gage d'une renaissance africaine.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DELTOMBE Thomas, août 2004, « il y a dix ans, l'affaire de Folembray, quand l'islamisme devient spectacle », *Le monde diplomatique*. [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/DELTOMBE/11466>, page consultée le 20 mars 2020.

FIS, 2003, *Le fis du peuple : politique, droit et prison en Algérie*. SL., 374 p.

HENRI Sebgo, 8 juillet 1992, « Le devoir de participer », *La Clef* 021, p. 3.

\_\_\_\_\_, 6 septembre 1994, « Islamistes expulsés, raisons et conséquences », *L'Indépendant* 59, p. 3-7.

\_\_\_\_\_, 3 janvier 1995, « Le Burkina Faso dans la guerre d'Algérie », *L'Indépendant* 75, p. 3-6.

\_\_\_\_\_, 29 septembre 1998 « Nos algériens », *L'indépendant* 265, p. 8-9.

LAHLALI Said, 15 août 1994, Lettre ouverte du Comité de soutien aux détenus islamistes à Folembray en France, Genève, 2 p.

L'HUMANITÉ, 1 septembre 1994, « Folembray : Méhaignerie s'en lave les mains », *L'humanité*. [En ligne]

<https://www.humanite.fr/-/-/les-assignes-de-folembray-accueillis-au-burkina-faso>, page consultée le 20 avril 2021.

L'OBSERVATEUR PAALGA, 1<sup>er</sup> septembre 1994, « Après les Touaregs, les barbus », *L'Observateur Paalga*, p. 3.

MBDHP, 14 septembre 1994, *Lettre sur la situation des Algériens expulsés au Burkina à Charles Pasqua, Ministre d'État chargé de l'Intérieur et de la Sécurité*. Ouagadougou, 1 p.

OUBDA, Mahamoudou, 2023, *Ahmed SIMOZRAG : un penseur contemporain de l'islam*. Ouagadougou : éd. Téminiya Éditions, 429 p.

ROUAMBA Geneviève, 20 Septembre 1994, « La France, l'Algérie et le Burkina », *L'Indépendant* 61, p. 9-10.

\_\_\_\_\_, 20 Août 1996, « Les africains expulsés de France », *L'indépendant* 188, p. 11.

SIMOZRAG Ahmed, 1997, *Mémoire en défense, les expulsés de Folembray*, Ouagadougou, 8 p.



Numéro 016 Mars 2025  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°16 Mars 2025